

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand

Conseil	,
N° de tiré à part :	16-115-599
Déposé le :	11.10.16
Connálo:	•

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation INITIATIVE INTEROISANT LA MENOIGITE:
APPLICATION NUANCE?

Texte déposé

Le 27 septembre 2016, notre Grand Conseil acceptait l'initiative de l'UDC interdisant la mendicité dans tout le canton. Au-delà des conséquences de ce vote qui ont été largement commentées, plusieurs questions restent en suspens.

Le texte de l'initiative ne semble permettre aucune nuance dans son application. En effet, le nouvel article 23 de loi pénale vaudoise vise indifféremment la mendicité par contrainte ou par réseaux des situations où des personnes confrontées à une extrême précarité sollicitent une aide ponctuelle des passants. Les initiants ont pourtant rappelé à plusieurs reprises que leur intention était de « lutter contre l'exploitation de personnes fragilisées, obligées de mendier à même nos rues pour le compte de réseaux » (rapport de minorité de la commission chargée d'étudier l'initiative de l'UDC, Philippe Ducommun). Or, le texte voté par le parlement ne semble autoriser aucune distinction entre les différentes formes d'exploitation de la mendicité et le droit fondamental à demander l'aumône.

Compte tenu de ces éléments, nous avons l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1. Selon le Conseil d'Etat, le texte de l'initiative votée par le Grand Conseil est-il suffisamment nuancé pour permettre la distinction entre les différentes formes d'exploitation de la mendicité et le droit des personnes en situation de précarité extrême à demander l'aumône ?
- 2. Si non, le Conseil d'Etat envisage-t-il de proposer au Grand Conseil de compléter la loi pénale vaudoise pour permettre cette nuance ?

Commentaire(s)	
	,
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Conclusions	
Souhaite développer	Ne souhaite pas développer
Nom et prénom de l'auteur : Manuel Donzé	Signature:
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :	Signal ore(s):
Gérald Cretegny	
Vassilis Venizelos	Jun 3
Valérie Induni	Market.
Jean-Michel Dolivo	H-n.aDolus
Serge Melly	Nin

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Ansermet Jacques	Clément François	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Cretegny Gérald	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Cretegny Laurence	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Debļuë François	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Butera Sonya	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Chapalay Albert	Despot Fabienne	Induni Valérie
Chappuis Laurent	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Cherubini Alberto	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cherbuin Amélie	Donzé Manuel	Jaquier Rémy
Chevalley Christine	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Chevalley Jean-Rémy	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Durussei José	Kappeler Hans Rudolf
Christen Jérôme	Duvoisin Ginette	Keller Vincent
Christin Dominique-Ella	Eggenberger Julien	Kernen Olivier

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

	The state of the s	***************************************
Krieg Philippe	Oran Marc (Me Orocce	Schaller Graziella
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schobinger Bastien
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pillonel Cédric	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Randin Philippe	Stürner Felix
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Renaud Michel	Treboux Maurice
Melenberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meldem Martinę	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	Uffer Filip Fuffe
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Michel	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Volet Pierre
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Vuarnoz Annick
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Vuillemin Philippe
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wüthrich Andreas
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Wyssa Claudine
Nicolet Jean-Marc	Sansonnens Julien	Züger Eric